



S.E.C. OBJECTIFS

SARL AU CAPITAL DE 152 500 EUROS

BRUNO LE TARNEC
CATHERINE CROIZÉ

*Experts-Comptables et
Commissaires aux comptes associés*

ASSOCIATION LA BATOUDE

9 Allée Johann Strauss

60000 BEAUVAIS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE 2012

**SIEGE SOCIAL
ET BUREAU**

**7, rue du Musée - BP 90404
60004 BEAUVAIS CEDEX
TEL. : 03.44.48.44.54
FAX : 03.44.48.39.02**

sec-objectifs@wanadoo.fr
www.secobjectifs.com

**SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES**

**INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE LA REGION D'AMIENS
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'AMIENS
RCS BEAUVAIS B 434 000 030 - SIRET 434 000 030 00024 - APE 6920 Z
TVA : FR 45 434 000 030 00024**



S.E.C. OBJECTIFS

ASSOCIATION LA BATOUDE
9 Allée Johann Strauss 60 000 BEAUVAIS

- : - : -

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de **l'Association LA BATOUDE** tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



S.E.C. OBJECTIFS

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

A BEAUVAIS, le 16 mai 2013

S.E.C. OBJECTIFS


Catherine CROIZE
Commissaire aux Comptes

LA BATOUE
BILAN
 Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

ACTIF	Exercice 2012			Exercice 2011
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Matériel de cirque	2 231,98	961,90	1 270,08	931,87
Matériel son	10 418,28	5 710,76	4 707,52	8 180,28
Matériel lumière	4 263,60	319,77	3 943,83	0,00
Matériel vidéo	801,00	801,00	0,00	98,64
Autres matériel de scène	1 076,40	1 076,40	0,00	171,43
Total	18 791,26	8 869,83	9 921,43	9 382,22
Autres				
Matériel de transport	15 900,00	12 364,73	3 535,27	7 510,27
Matériel de bureau et informatique	1 498,00	1 498,00	0,00	184,46
Total	17 398,00	13 862,73	3 535,27	7 694,73
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Dépôts et cautionnements versés	40,00	0,00	40,00	245,00
TOTAL I	36 229,26	22 732,56	13 496,70	17 321,95
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours	1 823,58	0,00	1 823,58	0,00
Avances et acomptes	2 076,10	513,00	1 563,10	513,00
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	15 991,37	865,00	15 126,37	13 705,33
Autres	49 716,00	1 055,04	48 660,96	27 763,84
Total	65 707,37	1 920,04	63 787,33	41 469,17
Valeurs mobilières de placement	126 774,76	0,00	126 774,76	126 320,04
Disponibilités	0,00	1 184,09	-1 184,09	336,15
Sous-total A	196 381,81	3 617,13	192 764,68	168 638,36
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	8 985,13	0,00	8 985,13	7 898,80
Sous-total B	8 985,13	0,00	8 985,13	7 898,80
TOTAL II (A+B)	205 366,94	3 617,13	201 749,81	176 537,16
TOTAL GENERAL (I+II)	241 596,20	26 349,69	215 246,51	193 859,11

LA BATOUDE
COMPTE DE RESULTAT
Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

	Exercice 2012	Exercice 2011
PRODUITS		
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens	1 253,00	185,00
Prestations de services	247 351,02	121 051,94
Subventions d'exploitation	357 855,37	379 967,31
Cotisations reçues	1 819,00	1 899,99
Produits divers de gestion courante	1 022,36	0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges d'exploitation	1 282,11	4 589,21
TOTAL I	610 582,86	507 693,45
CHARGES		
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats	136 808,68	95 842,03
Autres charges externes	101 453,93	89 050,32
Impôts, taxes et versements assimilés	15 972,53	13 413,77
Salaires et traitements	219 378,70	208 362,38
Charges sociales	93 942,65	84 582,24
Autres charges	10 357,69	9 048,58
Dotations d'exploitation	9 063,33	7 959,81
TOTAL II	586 977,51	508 259,13
RESULTAT D'EXPLOITATION	23 605,35	-565,68
PRODUITS FINANCIERS (III)	1 774,76	1 820,04
CHARGES FINANCIERES (IV)	0,00	0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	5 219,91	299,83
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	73,81	519,99
Reprises sur provisions pour engagements à réaliser	11 083,33	25 989,00
Engagements à réaliser sur ressources affectées	11 083,33	11 083,33
EXCEDENT OU DEFICIT	30 526,21	15 939,87

INFORMATIONS	PM / RS NOTE N°	OBSERVATIONS
I. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	1*	INF
II. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES		
A) Principes et conventions générales	2*	INF
B) Dérogations.....	2*	INF
C) Permanence des méthodes	2*	NEANT
D) Conventions particulières.....	2*	INF
III. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT		
A) <u>Fonds associatifs</u> :	3	INF
B) <u>Fonds dédiés</u> :	4	INF
C) <u>Actif immobilisé et amortissements</u>		
. Immobilisations incorporelles :		
- Frais d'établissement.....	5*	NEANT
- Frais de recherche & de développement.....	5*	NEANT
- Fonds commercial	5*	NEANT
- Autres immobilisations incorporelles.....	5*	NEANT
. État de l'actif immobilisé	5	INF
. État des amortissements.....	5	INF
D) <u>Provisions</u> :		
. État des provisions	6	INF
E) <u>Actif circulant et dettes</u>	7	
. Différences d'évaluation s/éléments fongibles du stock	7	INF
. État des échéances des créances et dettes.....	7	INF
. Écarts de conversion (actif-passif).....	7	NEANT
. Éléments concernant plusieurs postes du bilan.....	7*	INF
. Valeurs mobilières de placement.....	7	NEANT
. Avances aux dirigeants		NEANT
F) <u>Comptes de régularisation</u>		
. Charges et produits constatés d'avance.....	8*	INF
. Charges à répartir.....	8*	NEANT
F) <u>Compte de résultat</u>		
. Charges et produits financiers concernant les entreprises liées		NEANT
IV-ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
. Dettes garanties par des sûretés réelles		NEANT
. Montant des engagements financiers hors crédit-bail		NEANT
. Informations en matière de crédit-bail		NEANT
. Engagements en matière de pensions et retraites	9	INF
. Identité de la société consolidante		NEANT
. Liste des filiales et participations		NEANT

* Information obligatoire si elle est significative pour la Société

INF : Information donnée dans l'Annexe

NS : Information non significative pour l'appréciation des comptes de l'entreprise

NEANT : Information inexistante dans les comptes de l'entreprise.

PM/RS : Personne morale/Régime simplifié

- salle Jacques Brel, allée Colette, 60000 Beauvais (478 m2)	valeur non communiquée
- bureaux du 9 allée Johann Strauss, 60000 beauvais (128 m2)	valeur non communiquée
- matériel scénique	valeur d'acquisition 5 903,68 €
- matériel d'éclairage scénique	valeur d'acquisition 25 291,26 €
- matériel de levage	valeur d'acquisition 4 783,81 €
- fluides salle Jacques Brel	valeur estimée 5 969 €
- entretien salle Jacques Brel	valeur estimée 8 145 €

Les montants communiqués étant incomplets, ils ne sont pas intégrés aux comptes de l'association, mais doivent être pris en compte dans l'appréciation de son patrimoine.

• **ACTIF CIRCULANT & DETTES**

. **CREANCES & DETTES**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

III - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AUX BILAN & COMPTE DE RESULTAT

A) FONDS ASSOCIATIFS

NOTE 3

Etat des fonds associatifs avec et sans droit de reprise :
62 033,51 €

B) FONDS DEDIES

NOTE 4

- sur subvention de fonctionnement

Début d'exercice	Dépenses à engager	Utilisés au cours de l'exercice	Fin d'exercice
11 083,33 €	11 083,33 €	11 083,33 €	11 083,33 €

C) ACTIF IMMOBILISE ET AMORTISSEMENTS

NOTE 5

- **ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE**

	Début d'exercice	Acquisition	Diminution	Fin d'exercice
Instal. tech., matériel et outillage industriel				
Matériel de cirque	1 417,50	814,48		2 231,98
Matériel son	10 418,28			10 418,28
Matériel lumière		4 263,60		4 263,60
Matériel vidéo	801,00			801,00
Autres matériel de scène	1 076,40			1 076,40
Autres				
Matériel de transport	15 900,00			15 900,00
Matériel de bureau et informatique	1 498,00			1 498,00

Charges constatées d'avance	8 985,13			8 985,13
Produits constatés d'avance	18 092,43			18 092,43

IV-ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- ENGAGEMENTS EN MATIERE DE D.I.F.

NOTE 9



Il a été acquis au 31/12/2012, pour les salariés présents, un total de 459 heures de Droits Individuels de Formation.

- REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Montant non communiqué car conduisant à donner une information individuelle.



S.E.C. OBJECTIFS

**ASSOCIATION LA BATOUE
9 Allée Johann Strauss 60 000 BEAUVAIS**

- :- :- :-

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des
comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012**

Aux Membres de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

A Beauvais, le 16 mai 2013

Pour S.E.C. OBJECTIFS


Catherine CROIZE
Commissaire aux Comptes